

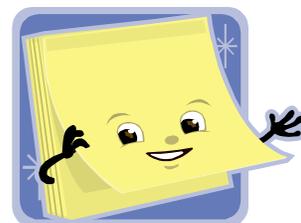


INFO-PARENTS

Juin 2019



Dates importantes à retenir



4, 5 et 6 juin	Épreuve MEES Français – écriture pour les 4 ^e années
6 juin	Bienvenue à la maternelle – nouveaux élèves de 5 ans
10, 11, 12, 13 et 14 juin	Épreuve MEES Mathématique pour les 6 ^e années
11 juin	Conseil d'établissement, 18 h 30
12 juin	19h, soirée de parents sur L'Entrée à la maternelle
14 juin	Fête des finissants en après-midi pour nos élèves de 6 ^e année
16 juin	Bonne fête à tous les papas
18 juin	Journée pédagogique – Sortie au camp <i>45 degrés Nord</i> pour les élèves du service de garde
18 juin	13 h 30, journée d'accueil pour nos nouveaux élèves des classes de DGA-TA et classes de langage-communication
20 juin	<i>Carnaval autour du monde</i> : une fête sportive extérieure pour tous les élèves de l'école
21 juin	Dernière journée de classe et de service de garde
24 juin	Congé de la Saint-Jean



Informations générales

Mot de la direction

Bonnes vacances bien méritées à tous! Ce fut un grand plaisir de travailler auprès de vos enfants et de les voir grandir, s'épanouir tout au long de cette année scolaire.

Bonne chance aux familles qui quittent Saint-Gabriel-Lalemant pour le passage au secondaire et bonne continuité aux familles qui quittent notre quartier pour d'autres horizons scolaires. Nous vous souhaitons un bel été, de belles vacances avec votre famille. Du repos bien mérité pour tous sur le bord de la piscine, du lac ou de l'océan!

Merci de la confiance que vous avez témoignée à toute l'équipe, tout au long de l'année.

Au plaisir de vous retrouver à la fin du mois d'août!

Présence obligatoire aux épreuves CSDM et MEES

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin que les élèves de 2^e année, 4^e année et 6^e année soient tous présents pour les examens obligatoires du MEES en fin d'année scolaire. Il s'agit des examens de fin de cycle. Seul un billet médical sera accepté. Prenez note qu'aucune reprise ne sera offerte. La présence de votre enfant à ces dates précises est donc obligatoire. Veuillez noter qu'uniquement des circonstances incontournables et indépendantes de votre volonté (hospitalisation, situation d'urgence) pourraient faire en sorte que la direction de l'établissement puisse motiver l'absence de votre enfant.

Calendrier des épreuves ministérielles pour les élèves de 4^e et 6^e année

4e année	Français – écriture : 4, 5, 6 juin
6e année	Mathématique : 10, 11, 12, 13 et 14 juin Anglais : de fin avril à début juin



Fête de finissantes et des finissants

Le 14 juin prochain, nous célébrerons les finissants de notre école en après-midi. Une remise de diplôme aura lieu. Les élèves pourront célébrer avec leurs enseignants et leurs camarades, une collation leur sera servie et ils pourront danser et faire signer leur album des finissants. Félicitations à chacun pour tout le travail accompli. Nous leur souhaitons bonne chance dans cette nouvelle étape qui commence.

Bulletin

Nous tenons à vous rappeler que nous sommes rendus à la dernière étape du bulletin. Cette étape représente 60% de l'année scolaire. Vos encouragements à l'assiduité et à la persévérance prendront une importance d'autant plus grande. Nous comptons sur vous pour assurer la présence de votre enfant à l'école jusqu'à la dernière journée de classe (21 juin).

Les bulletins seront disponibles sur le portail, dès le mercredi 26 juin, par souci d'écologie et de respect de l'environnement, ils ne seront pas imprimés papier. Si vous avez de la difficulté à télécharger votre bulletin, merci de contacter le secrétariat au 514-596-4994.

Paiement des frais scolaires 2018-2019

En ce qui concerne les frais scolaires 2018-2019 (fournitures scolaires et activités pédagogiques), nous vous demandons de bien régler vos dettes, **au plus tard le vendredi 7 juin**. Il faut comprendre que le budget de l'école est très serré et que nous ne pouvons assumer votre responsabilité financière. Les dossiers des mauvais payeurs seront pris en charge par la Commission scolaire de Montréal et l'information reste aux dossiers des élèves d'une année à l'autre. C'est donc dire que votre dette est envers la Commission scolaire et que même si votre enfant change d'école, il devra payer celle-ci éventuellement. Dans un cas contraire, le contentieux de la CSDM se chargera de faire les poursuites s'il y a lieu. Merci de votre habituelle collaboration.

Liste des effets scolaires et calendrier 2019-2020

Veuillez prendre note que notre calendrier scolaire pour la prochaine année scolaire sera disponible sur le site Internet de l'école sous peu ainsi que les listes des fournitures scolaires. Merci de considérer celui-ci pour planifier vos vacances et de respecter le premier jour de classe. Si vous avez de la difficulté à télécharger le calendrier et la liste des effets scolaires 19-20, merci de contacter le secrétariat au 514-596-4994.

Magasin Partage de la rentrée scolaire 2019



Magasin - Partage
Villeray

INSCRIPTION MAGASIN-PARTAGE RENTÉE SCOLAIRE DE VILLERAY 2019



Collectif Villeray
SANS FAIM

Pour les familles à faible revenu résidant
dans le quartier Villeray SEULEMENT
Codes postaux admissibles débutant par H2E, H2P et H2R

INSCRIPTIONS

Au Patro le Prevost (7355, rue Christophe-Colomb)

Mercredi 19 juin de 13 h à 17 h

Mardi 9 juillet de 17 h à 20 h

Places limitées



Le jour de l'inscription, vous devez avoir en main :

- **Une preuve de revenu** (Avis de cotisation provinciale de chaque parent ou prestation fiscale canadienne pour enfants)
- **Une preuve d'adresse** (ex : bail ou compte d'Hydro ou de Bell, etc.)
- **Les cartes d'assurances maladie** de tous les membres de la famille

EFFETS SCOLAIRES



Pour les élèves de la **maternelle au secondaire 5**, les sacs à dos et articles scolaires fournis sont offerts gratuitement.

ÉPICERIE

Chaque famille a droit à une épicerie « boîte à lunch » au Magasin-Partage de la Rentrée Scolaire. Vous payerez **10 % du montant total de vos achats**.



*N.B. Aucun transport fourni. N'oubliez pas d'apporter vos sacs réutilisables!
Si vous ne faites pas partie des codes postaux admissibles, vous pourriez avoir accès au magasin de votre quartier. Informez-vous!*

Projet éducatif 2018-2022

C'est avec une très grande fierté que le conseil d'établissement a adopté le projet éducatif de l'école Saint-Gabriel-Lalemant que vous vous pourrez retrouver sur le site Internet au cours des prochains jours. L'écriture sera donc au cœur de toutes nos préoccupations pour les prochaines années. Un grand merci au comité de pilotage pour l'excellence de leurs travaux : David Rioux (parent), Catherine Ayotte, Diane Bérubé, Annie Coulombe, Lisa Peinaud, Noémie Lavigne, Judith Brassard et Véronica Costa (enseignantes), Nathalie Perrault (service de garde) et les directions. Nous remercions également tous les membres du conseil d'établissement pour leur précieuse collaboration.

Service de garde

Journée pédagogique du mardi 18 juin - Sortie au camp 45 degrés Nord

Une belle sortie en plein air à Saint-Calixte, dans la région de Lanaudière, qui offrira des jeux et des défis dans la nature à vos enfants. Pour en savoir plus : <https://45degres-nord.com/>.

Facturation et frais de service diner

S.v.p., prendre note que la dernière journée pour payer vos factures des mois de mai et de juin 2019 est le lundi **10 juin**. Il faudra payer l'état de compte le plus rapidement possible. Votre enfant ne pourra être admis au service de garde pour la rentrée, s'il reste un solde impayé. Si vous avez un changement à l'horaire de votre enfant, s.v.p. nous en faire part le plus rapidement possible.

Nous vous demandons de régler aussi très rapidement les frais de service de diner impayés.

Vendredi 21 juin – dernière journée de service pour les élèves du service de garde qui reprendra le mercredi 28 août 2019.

Nathalie Perrault, technicienne du service de garde



Déménagement, changement d'adresse et/ou de téléphone :

N'oubliez pas d'aviser la secrétaire de tout déménagement, changement d'adresse et de numéro de téléphone en appelant au **(514) 596-4994**. Si vous déménagez dans le même quartier, il faudra nous fournir 2 preuves d'adresse pour justifier le tout.

Départ hâtif juin 2019:

Si vous prévoyez quitter avant la fin de l'année, vous devez remplir un **formulaire de déclaration d'absence prolongée** disponible au secrétariat de l'école.

Absence à la rentrée scolaire 2019

La Commission scolaire préconise et présume que tous les élèves commencent l'année scolaire à la date prévue au calendrier scolaire, soit le **mercredi 28 août**. Si un élève est absent à la rentrée et que le motif d'absence n'est pas reconnu comme valable (aucune preuve au dossier de l'élève démontrant son retour à l'école dans les dix (10) jours ouvrables suivant la rentrée scolaire), son inscription à l'école sera annulée. Le parent devra présenter les documents requis pour effectuer une nouvelle demande

d'inscription. L'enfant pourra faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe.

Au revoir... et un grand merci ...

Comme chaque année, plusieurs personnes nous quittent pour des départs à la retraite, des fins de contrats, des congés maternité, des changements d'école, etc. Nous remercions donc ces personnes pour leur précieuse collaboration tout au long de l'année :



Lucie Pagé (éducatrice, départ à la retraite), Maude Lafleur-Norbert (secrétaire), Gilles Defoy (aide-concierge), Oswaldo Andaluz (aide-concierge), Kim Dupaul (Technicienne en éducation spécialisée), Andrée-Anne Vézina-Plante (Orthophoniste), Josiane Ménard (psychoéducatrice) Richard Ladikani (enseignant), Julien Laflamme-Lavergne (enseignant), Angela Moldovan (enseignante), Naima Liani (enseignante), Lisa Peinaud (enseignante), Francine Birtz (enseignante), Catherine Caron-Beliveau (enseignante), Michèle Sauvé (enseignante), Shany Poudrette (enseignante), Diana Angel (parent conseil d'établissement), Diderot Pierre (parent conseil d'établissement) et David Rioux (parent conseil d'établissement).



Fabienne Groslier-Cauchy
Directrice

Aline Léveillé
Directrice adjointe